

CATEGORIES	ANNEES NAISSANCES	SEANCES/GROUPES PROPOSES	LIEU DES SEANCES	JOURS ET HEURES SEANCES	CODE HELLO ASSO	DUREE	Tarif au 1/9/23 (pour toute la saison sportive)
<b>GROUPES LOISIRS</b>							
<b>PETITE ENFANCE (Jardins d'Enfants + Bébé Gym + Eveil Gymnique)</b>							
JARDIN D'ENFANTS	01/07/2021 au 30/06/2022 Possibilité de s'inscrire au cours de la saison à partir de 15 mois	Parcours motricité	winston churchill	Samedi de 9h30 à 10h15 Séances selon calendrier établi en début de saison	2 JES	45 minutes	licence 14€ à l'inscription + 5€ / séance
BEBE-GYM	01/01/2020 au 30/06/2021	Parcours motricité	fémia sport	Mercredi de 10h00 à 10h45 Samedi de 10h00 à 10h45	3 BGM 4 BGS	45 minutes	183 €
EVEIL GYMNIQUE	01/01/2018 au 31/12/2019	Agrès	winston churchill	fémia sport Mercredi de 11h00 à 11h45 fémia sport Mercredi de 14h00 à 14h45 fémia sport Samedi de 11h00 à 11h45	6 EVM 6 EVMWC 7 EVS	45 minutes	183 €
<b>ECOLE DE GYM (Pré poussins + Initiation)</b>							
PRE POUSSIN	2016 et 2017	Agrès	fémia sport	Mardi de 17 h 30 à 18 h 30 Mercredi de 14 h 00 à 15 h 00 Vendredi de 17 h 30 à 18 h 30 Samedi de 14 h 00 à 15 h 00	8 PPMA 9 PPM 9BIS PPV 10 PPS	1 heure	192 €
INITIATION	2014 et 2015	Agrès	fémia sport	Mardi de 18h45 à 19h45 - COMPLET Mercredi de 15 h 15 à 16 h 15 Vendredi de 18 h 45 à 19 h 45 Samedi de 15 h 15 à 16 h 15	11 INAMA 12 INAM 13 INAV 14 INAS	1 heure	192 €
<b>JEUNESSE + ADOS + ADULTES (agrès et seniors santé)</b>							
JEUNESSE/PRE-ADOS	2012 et 2013 / 2010 et 2011	Agrès	winston churchill	Lundi de 18h15 à 19h30 Mercredi de 15h00 à 16h15 Mercredi de 16h30 à 17h45 - COMPLET Jeudi de 18h00 à 19h15 Samedi de 15h15 à 16h30	15BIS JAL 15 JAM1 15 JAM2 18 JAJ 19 JAS	1 heure 15	198 €
JEUNESSE/PRE-ADOS GARCONS	2013 et avant	Agrès	winston churchill	Mercredi de 16h30 à 17h45	22BIS JAG	1 heure 15	198 €
ADOS	2009 et avant	Agrès	winston churchill	Mercredi de 16h30 à 17h45 Jeudi de 18h à 19h15 Samedi de 13h45 à 15h00	20 ADOM 21 ADOJ 22 ADOS	1 heure 15	198 €
LOISIRS +++ et Uniquement sur proposition de l'encadrement	2013 et avant	Agrès/trampoline Mouvement d'ensemble Circuit training	winston churchill	Séance supplémentaire aux groupes Jeunesse/Pré-ados/Ados (f ou g) Samedi de 13h45 à 15h00	LOISIRS +++	1 heure 15	30 €
GYM ADULTE	GYM ADULTE	Agrès	winston churchill	Mercredi de 18h00 à 20h00	23 ADU4	2 heures	195 €
GYM SENIOR.E SANTE	GYM SENIOR.E SANTE	SPORT SANTE LABEL	fémia sport	Jeudi de 10 h 30 à 11 h 30	UFOLEP Labellicite 24 ADU3	1 heure	117 €

<b>COMPETITIFS (GAF) ou PRE COMPETITIFS (Piouma) sur test et selon listes établies par l'encadrement</b>							
PIOUMA Uniquement sur proposition de l'encadrement	Groupe Non compétitif	Agrès 1 cours		Mardi de 17h15 à 18h15	27 PIOUMA	20	1 heure 192 €
POUSSINES 2	Groupe compétitif	Agrès 1 cours		Mardi de 18h00 à 20h00	30 POUSS2	15	2 heures 207 €
POUSSINES 1	Groupe compétitif	Agrès 2 cours		Mardi de 18h00 à 20h00 et Vendredi de 18h00 à 20h00	30 POUSS1	15	4 heures 237 €
BMC	Groupe compétitif	Agrès 2 cours	Winston Churchill	Mercredi de 18h00 à 20h00 et Vendredi de 18h00 à 20h00	28 BMC	15	4 heures 237 €
		Agrès 3 cours		Mardi de 18h00 à 20h00 et Mercredi de 18h00 à 20h00 et Vendredi de 18h00 à 20h00	28BIS BMC	15	6 heures 267 €
TC	Groupe compétitif	Agrès 2 cours		Mercredi de 18h00 à 20h00 et Vendredi 18h00 à 20h00	33 TC	15	4 heures 237 €

**Toutes les inscriptions seront réalisées via le site HELLO ASSO**  
du lundi 21 août au dimanche 27 août 2023 pour les règlements uniques par Carte bleue  
et du lundi 28 août au samedi 02 septembre 2023 pour les règlements en 3 fois \* et si vous bénéficiez de réduction ou règlement par chèques vacances ou coupons sport  
et uniquement pour les adhérents de la saison 2022/2023 et les essais réalisés et validés du 15 mai 2023 au 14 juin 2023

Documents à fournir pour l'inscription (pour tous) sur Hello Asso :

- un certificat médical de "non contre indication à la pratique de la gymnastique" pour les enfants les jeunes et les adultes uniquement si le licencié a répondu OUI au questionnaire de santé  
le certificat médical SERA OBLIGATOIREMENT JOINT lors de l'inscription sur HELLO ASSO et 1 photo OBLIGATOIRE (format d'identité et visage uniquement)

Document à régulariser à la reprise :

- En tant que représentant légal d'un mineur, merci d'accompagner IMPERATIVEMENT votre enfant à son premier cours afin de remplir et signer la licence UFOLEP  
- 1 enveloppe timbrée vierge (aucune écriture) à apporter à la reprise au 1er cours

**Si 1 seul règlement**

**INSCRIPTION et REGLEMENT sur HELLO ASSO via le lien transmis Ouvert du lundi 21 août au dimanche 27 août 2023**

**Inscription et règlement en 1 seul prélèvement (le jour de l'inscription) sur Hello Asso à l'aide de votre carte bancaire**

**Si 3 règlements ou déductions possibles ou chèques vacances ou coupons sport**

**\* INSCRIPTION HELLO ASSO du lundi 28 août au samedi 2 septembre 2023 + régularisation du règlement sur permanence du jeudi 31 août 2023 au samedi 2 septembre 2023**

1/ Inscription obligatoire sur Hello asso pour tous les renseignements y compris le code groupe si règlement en plusieurs fois.

2/ Ensuite Régularisations lors de la permanence du jeudi 31 août au samedi 2 septembre 2023.

Avec règlement COMPLET en  
- 3 chèques bancaires (déposés lors du règlement à la permanence)  
- et/ou espèces (totalité du montant)  
- et/ou chèques vacances  
- et/ou coupons sport

3/ Déduction possible\* du montant si présentation lors des permanences, soit :  
- du courrier reçu en juillet 2023 pour le PASS SPORT Etat (50€)  
- et/ou Allocation rentrée scolaire + justificatif domicile (30€)  
- et/ou Chèque Collégier (30€)

\* Vous pouvez bénéficier d'une réduction/déduction selon les dispositifs suivants lors du règlement de l'inscription de la permanence du 31/8 au 2/9/23 :  
- Bénéficiaire de 50€ : Si vous nous remettez le courrier de l'opération Pass Sport de l'Etat (car vous bénéficiez de l'allocation de rentrée scolaire ou AEEH)

- Amiens Métropole participe à hauteur de 30€ par enfant de 6 à 15 ans année de naissance entre 2008 et 2017 si \* :

1/ Vous percevez l'allocation de rentrée scolaire versée par la CAF ou un autre organisme (fournir la photocopie de l'ARS d'août 2023)

2/ Vous habitez Amiens Métropole (fournir un justificatif de domicile à la même adresse de -3 mois)

\* Les documents sont à fournir à l'inscription et au plus tard pour fin octobre 2023.

Pour les remises après inscription, vous pourrez recevoir un remboursement si toutefois vous bénéficiez :

- Conseil Départemental de la Somme : 30€ pour les élèves en Collège après remise du chèque "collégien" délivré par l'établissement scolaire

- Vous dépendez de la Mutualité Sociale Agricole, vous pouvez bénéficier des chèques vacances (renseignez vous auprès de la MSA)

- Renseignez vous aussi auprès de votre employeur, de votre comité d'entreprise ou de votre mutuelle : vous pouvez peut être bénéficier d'une aide sur l'activité sportive, licence.....



**INFO : au-delà de tous les groupes ci-dessus, nous accueillons :**

- dans le cadre de la convention Politique de la Ville avec Amiens Métropole et l'Etat en Contrat de Ville, les enfants d'âge primaire d'Amiens Nord  
- dans le cadre des Cités Educatives, les collégiens de César Franck et Arthur Rimbaud et les lycéens de Delambre, (en projet les enfants de maternelle du quartier Nord)  
- dans le cadre de notre projet "Adap ta gym", les personnes en situation de Handicap via les structures diverses Foyer de vie, IME, SESSAD, Hopital de jour .....

Pour tout renseignement sur ces groupes, merci d'adresser un mail à "fsamiensgym@gmail.com"

